

**COMPTE-RENDU SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUE**  
**DU JEUDI 12 OCTOBRE 2017**

CRCM121017

--°°0°°--

1 – PV séance du 18 septembre 2017 = sera joint à la prochaine réunion

2 – AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Taxe de séjour

M. le Maire informe l'assemblée que l'EPCI, dans le cadre de la prise de compétence tourisme au 1<sup>er</sup> janvier 2017 rendue obligatoire par la loi NOTRe, a délibéré le 13 septembre 2017 pour instaurer une taxe de séjour au réel sur son territoire à l'exception des 7 communes membres du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (Favières, Fort-Mahon-Plage, Le Crotoy, Noyelles-sur-Mer, Ponthoile, Quend et Saint-Quentin-en-Tourmont) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La taxe de séjour instituée sur la commune de RUE étant antérieure à celle instaurée par l'EPCI, la Commune a donc la possibilité de s'y opposer.

**Le Conseil Municipal par 20 voix POUR s'oppose à l'instauration d'une taxe de séjour communautaire.**

Charges transférées

M. le Maire informe l'assemblée que, par délibération en date du 25 septembre 2017, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a adopté, à la majorité, le rapport d'évaluation des charges transférées relatif aux nouvelles compétences Scolaire-Périscolaire, ALSH et Crèche.

Ce rapport doit être soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 71 communes membres.

**Le Conseil Municipal par 20 voix POUR approuve le rapport d'évaluation des charges transférées relatif aux nouvelles compétences Scolaire-Périscolaire, ALSH et Crèche.**

3 – FINANCES

DETR locaux Croix Rouge – travaux accessibilité

M. le Maire revient sur la délibération du 7 février 2017 concernant la demande de subvention au titre de la DETR, il fait part d'une requête de la sous-préfecture sur l'éligibilité de la demande. Une nouvelle demande de subvention doit donc être présentée.

M. le Maire présente aux membres du conseil **le projet de travaux d'accessibilité** du local de la Croix Rouge pour un montant de travaux estimé à **13 687,01 € HT** (2 737.40 € de TVA à 20 %, soit 16 424.42 € TTC correspondant à l'estimatif fourni par M. David DESMARET

Plan de financement :

**Subvention Etat DETR** (35 % sur la base HT) : **4 790,45 €**

**Fonds propre** : 16 424.42 – 4 790.45 = **11 633.97 €** (dont 2 737,40 € de TVA)

**Le Conseil Municipal adopte le projet par 20 POUR**

DETR locaux Croix Rouge – rénovation et réhabilitation

M. le Maire revient sur la délibération du 7 février 2017 concernant la demande de subvention au titre de la DETR, il fait part d'une requête de la sous-préfecture sur l'éligibilité de la demande. Une nouvelle demande de subvention doit donc être présentée.

M. le Maire présente aux membres du conseil **le projet de rénovation et de réhabilitation** du local de la Croix Rouge pour un montant de travaux estimé à **5 078,75 € HT** (1 015.75 € de TVA à 20 %, soit 6 094.50 € TTC) correspondant à l'estimatif fourni par M. David DESMARET.

Plan de financement :

**Subvention Etat DETR** (20 % sur la base HT) : **1 015.75**

**Fonds propre** : 6 094.50 – 1 015.75 = **5 078.75 €** (dont 1 015.75 € de TVA)

**Le Conseil municipal adopte le projet par 20 POUR**

#### 4 – COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

##### Questions du groupe d'opposition D. Hareux/D. Graveline :

1/ Voirie ; la CAO s'est réunie le 17 août 2017 et a effectué les choix d'entreprises à l'unanimité pour la réalisation des travaux 2017. A ce jour, c'est-à-dire 2 mois plus tard, aucune réparation n'a été signalée à ma connaissance. Le temps va se dégrader progressivement et il serait dommage que ces travaux soient ajournés à 2018. Y-a-t-il une explication ?

L'entreprise retenue va intervenir dès le 23 octobre.

2/ Astreintes : le bilan promis tarde un peu. Pouvons-nous espérer qu'il aura lieu bientôt ?

Un point sera fait fin octobre et une synthèse remise aux élus début novembre. La commission des finances se réunira avant la fin de l'année pour en débattre.

3/ Emplois aidés : l'Etat va revoir à la baisse le nombre d'emplois aidés. Quel est le nombre de ces emplois pour notre Commune, savez-vous de combien il sera amputé ?

Deux contrats aidés arrivés à échéance à fin août et fin septembre sont devenues des contrats à durée déterminée (1 au service administratif, 1 au service technique). Deux autres contrats aidés arriveront à échéance au printemps prochain ; il conviendra de prendre à nouveau des décisions suivant les nécessités de service et les finances.

4/ Compte épargne-temps : Remerciements pour avoir été très réactif pour communiquer l'état des comptes des salariés concernés, (déjà communiqué 1 fois, voire 2). Avez-vous demandé à M. le Président de la CCPM d'honorer ses engagements ?

Oui, affaire à suivre.

5/ Déchetterie : M. le Président de la CCPM promet des travaux pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2017. Ces travaux ayant été délibérés et chiffrés pour une somme de 230 000 € pour les 3 sites : Rue, Crécy, le Crotoy, un marché s'impose. A la lecture des sites spécialisés dans la publicité des marchés, je ne trouve strictement rien, à l'exception d'une mission de maîtrise d'œuvre clôturée le 27/06/2016. Vous n'êtes par le maître d'ouvrage, ni même le vice-président concerné de la CCPM, mais l'établissement étant dans notre commune, nous vous espérons informé de la suite des opérations. Que pouvez-vous nous dire ?

Un point est fait sur la situation.

6/ Résidence Séniors : peut-on envisager une date de livraison et je réitère ma demande dans un objectif de transparence : ne serait-il pas utile de préciser dans le prochain « Petit Ruen » la démarche et les critères d'attribution ?

La livraison des 15 logements est prévue fin 1<sup>er</sup> semestre 2018. Les demandes sont à déposer en Mairie. Le moment venu, 3 candidats seront proposés par logement. L'OPSOM fera son choix parmi les critères d'attribution, critères consultables sur leur site internet. Une information sera diffusée dans le « Petit Ruen ».

7/ Commission culturelle : la réunion du 4 août a été annulée et forcément l'ordre du jour non abordé. Est-il prévu de pallier ce contretemps ?

La commission est programmée au 27 octobre prochain.

#### 5 – DROIT D'INITIATIVE

Mme Hareux demande si l'information dont elle a eu connaissance, à savoir que la commune du Crotoy serait intéressée par le site « Dufossé » rue du Marais, pour y stocker les cabines de plage ?

M. Renard fait part de remerciements suite deuil M. Plé.

Lettre de remerciements de M. Vermes concernant le concert du 22 septembre « Bluegrass Influence ».

M. Deschamps annonce un concert le 21 octobre à l'église Saint Wulphy pour soutenir la cause du cancer du sein.



SEANCE LEVEE A 21 H 15